



CO-TRAITANCE SOUS-TRAITANCE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Aborder de façon optimale ses marchés de travaux en maîtrisant la co-traitance et la sous-traitance
- Les conventions de groupements et les contrats de sous-traitance : optimiser leur rédaction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Un diaporama : support de la formation
- Partage d'expériences et questionnements
- Projet de convention de groupement (convention type)
- Analyse d'un contrat de sous-traitance fourni par le formateur

CONTENU DE LA FORMATION

► Co-traitance

Les formes de groupements : groupement conjoint avec mandataire solidaire ou non, groupement solidaire, le cas des marchés privés, le cas des marchés publics selon le CCAG travaux 2021, rôles et missions du mandataire et des cotraitants - rémunération possible du mandataire, clauses cruciales : défaillance, retard, paiement, avenants, garanties... et le cas des SEP

► Sous-traitance

Définitions de la sous-traitance, la sous-traitance dans la construction (Lois de 75 et de 95), le cas des fournisseurs, le cas des échafaudages, le cas de la location d'engins avec chauffeur, le cas du transport, le cas des prestations intellectuelles, sous-traitance et code du travail (travail illégal, subordination, délit de marchandage) – la réglementation, les précautions à prendre, les conséquences possibles pour l'entreprise, déclaration du sous-traitant et agrément des conditions de paiement – marchés privés et publics, paiement direct dans les marchés publics, caution ou délégation de paiement, le rôle de l'entreprise principale dans le paiement du sous-traitant- les risques en cas de retard et es documents administratifs dans les marchés publics notamment la DC4.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de fin de formation
- Évaluation des compétences

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse :

- Conducteurs de Travaux expérimentés
- Ingénieurs et Techniciens d'Études expérimentés
- Directeurs d'agences
- Dirigeants d'entreprises
- Personnel administratif expérimenté gérant la réponse aux marchés publics et/ou leur exécution

DURÉE

- 1 jour.

TARIFS

- sur devis.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Par téléphone ou par mail au 04 67 47 65 40 ou à iftp@fnfp.fr.
- Le lieu de formation est indiqué lors de l'inscription : Toulouse ou Montpellier.
- Inscription jusqu'à 10 jours avant le début de la formation.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation). Contactez :

- Référente handicap : Mme PETIT
- Référente mobilité : Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40